

La biodiversité des milieux humides français

Les suivis de l'Observatoire national
de la biodiversité

Février 2025



Marais, lagunes, estuaires, mangroves... Les milieux humides sont présents partout en France. Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, où l'eau (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire. Ils abritent une biodiversité exceptionnelle. Ce sont aussi des éléments fondamentaux du grand cycle de l'eau à l'échelle de la planète, et ils rendent de très nombreux services aux sociétés humaines : épuration, stockage et restitution de l'eau ; alimentation (pêche, chasse, cueillette), sources de matières premières (bois, osier, fourrage), recharge des cours d'eau, rétention des crues, protection contre les submersions marines, stockage du carbone, activités culturelles et de loisirs, etc.

Les milieux humides sont ainsi parmi les écosystèmes naturels les plus riches et productifs de la planète. Une personne sur huit dans le monde en tire sa nourriture ou des matériaux utiles dans son quotidien. En 2020, près de la moitié des acteurs territoriaux des milieux humides de France avaient une perception sociale positive des milieux humides, et avaient modifié leur comportement en conséquence entre 2010 et 2020.

Pourtant, ces écosystèmes sont particulièrement menacés et se dégradent.

Depuis le début du XVIII^e siècle, 21 % de la surface des milieux humides a disparu dans le monde, même si environ 12,4 millions de km² persistent encore. Ce taux global de perte est bien plus élevé encore en Europe. L'évaluation nationale des sites humides emblématiques, met en lumière la dégradation entre 2010 et 2020 des services qu'ils fournissent : 62 % des milieux humides ont cessé de rendre des services qu'ils étaient susceptibles de rendre à la société. Or, ces services revêtent une importance particulière. On estime qu'il serait cinq fois moins coûteux de protéger les milieux humides que de compenser la perte des services qu'ils rendent gratuitement.

À noter qu'en France, le terme de « zones humides » est aussi fréquemment utilisé. Toutefois, il revêt un caractère réglementaire a contrario du terme « milieux humides », et il est plus restrictif quant aux milieux pris en compte : les zones humides sont donc incluses dans les milieux humides. Ce dernier terme, plus inclusif, sera ici utilisé. Le panorama qui suit provient essentiellement des indicateurs « Milieux humides » de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), visibles en détail sur le portail naturefrance.fr.



Comment évolue l'état des milieux humides ?

Des surfaces en diminution

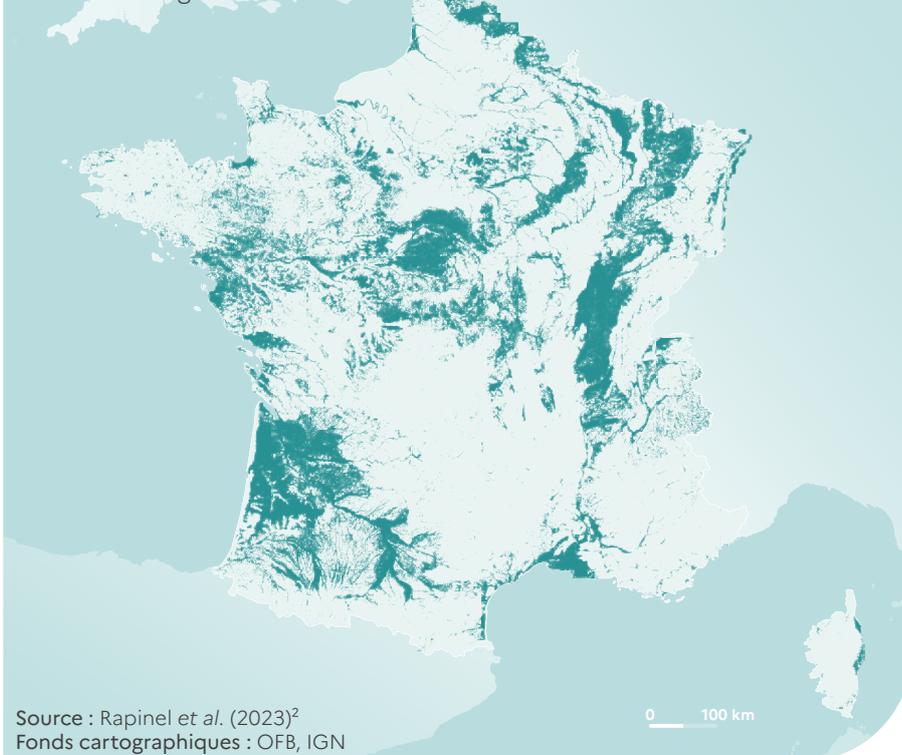
Environ 30 % de la surface totale de l'Hexagone est propice à la présence de milieux humides¹

La surface originelle des milieux humides avant intervention humaine massive est estimée à près d'un tiers de l'Hexagone. Leur surface actuelle en France est source de débats, que plusieurs études en cours devraient prochainement trancher. Toutefois, la fourchette la plus probable se situe entre 15 et 20 % du territoire hexagonal encore couvert de milieux humides à l'orée du XXI^e siècle.

Bien que la majeure partie soit naturelle ou semi-naturelle, une part significative des milieux humides est artificielle : lacs de barrages, réservoirs et retenues, étangs de pisciculture, canaux, rizières, salins, etc.

Les milieux humides de grande superficie se concentrent majoritairement le long des grandes vallées alluviales (Garonne, Adour, Saône, Loire, etc.) et le long

Prélocalisation des milieux humides en France hexagonale



du littoral (Landes de Gascogne, Camargue, Marais de l'Ouest, etc.), mais d'innombrables petits milieux humides sont présents sur l'ensemble du territoire français.

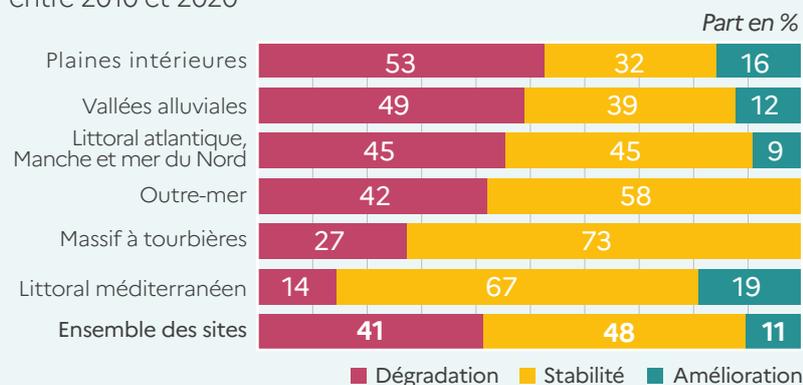
En outre-mer, l'information est encore plus lacunaire, mais des travaux entrepris récemment devraient y remédier à terme.

Un état des milieux humides qui se dégrade



En dix ans, l'état de 41 % des sites humides emblématiques de France s'est dégradé. Ce constat est particulièrement marqué sur les sites de plaines intérieures et vallées alluviales.

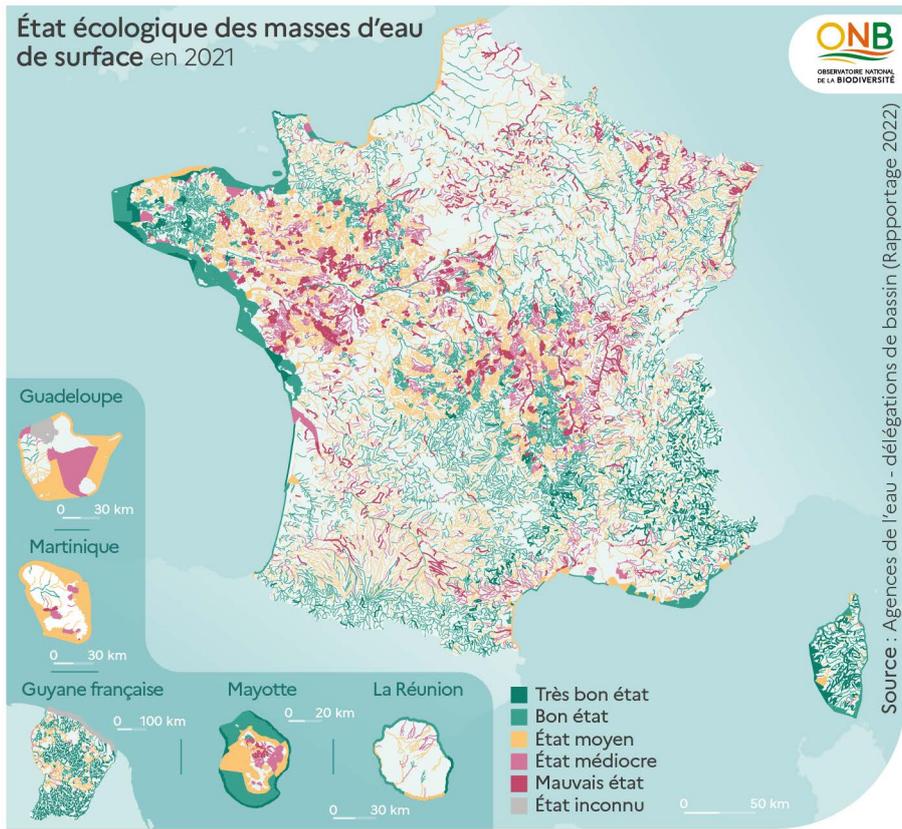
Évolution de l'état des sites humides emblématiques entre 2010 et 2020



Source : SDES/OFB - Évaluation nationale des sites humides emblématiques 2010-2020 | Traitement : SDES, 2020

¹ D'après Rapinel et al. (2023), National wetland mapping using remote-sensing-derived environmental variables, archive field data, and artificial intelligence
² doi.org/10.1016/j.heliyon.2023.e13482



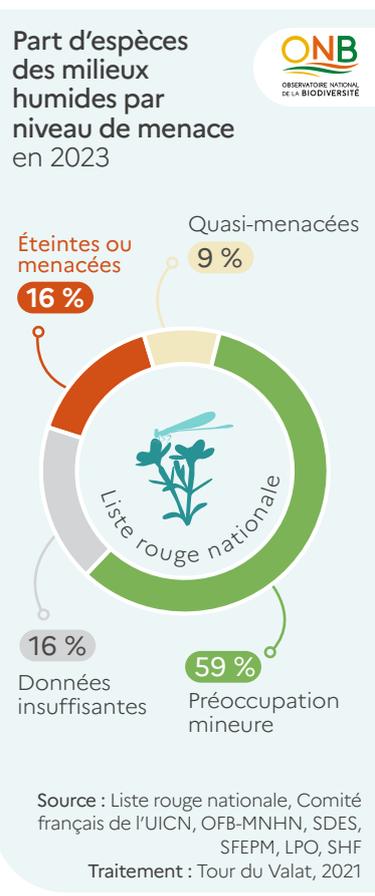


6 % des écosystèmes humides remarquables sont en bon état de conservation sur la période 2013-2018

Les milieux humides font partie des habitats jugés prioritaires par l'Union Européenne. À l'échelle nationale, seuls 6 % sont jugés être dans un état de conservation favorable.

L'état écologique des eaux de surface, qui rend compte de la situation biologique, physico-chimique et hydromorphologique des masses d'eau du territoire, conforte ce constat. En 2021, seuls 43,6 % des rivières, des plans d'eau, des lagunes, estuaires, deltas et des mers côtières présentaient un bon ou très bon état écologique.

Des espèces qui disparaissent



L'état préoccupant des milieux humides joue un rôle déterminant pour les espèces sauvages qui les fréquentent. À ce jour, en France, près d'une espèce de ces milieux sur six (16 %) risque de disparaître à moyen terme.

La situation diffère toutefois selon les espèces, en fonction de leur capacité d'adaptation aux changements, ou de mesures de protection spécifiques, etc.

21 % des mammifères des milieux humides sont menacés

Dans l'état actuel des connaissances, les poissons migrateurs, comme le Saumon atlantique ou l'Anguille européenne, et les oiseaux d'eau nicheurs comme le Butor étoilé ou le Râle des genêts, semblent particulièrement impactés. Respectivement 46 % et 41 % des espèces de ces deux

groupes sont aujourd'hui éteintes ou menacées d'extinction dans l'Hexagone, contre 21 % des mammifères (par ex. le Vison d'Europe) et 11 % de la flore vasculaire des milieux humides et aquatiques (par ex. l'orchidée Dactylorhize de la Brenne).



J. Steinmetz / Office français de la biodiversité

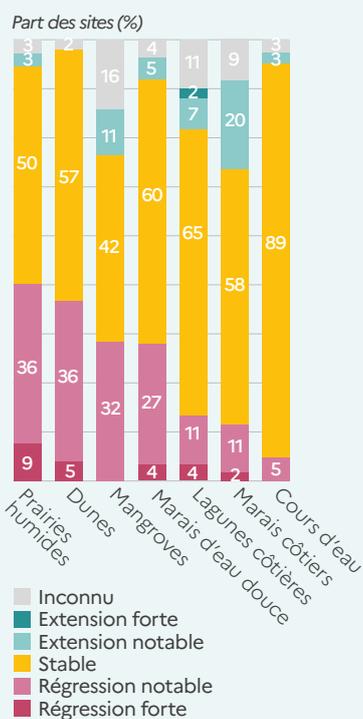
En 2020, les populations d'espèces protégées des sites humides emblématiques étaient considérées comme en bon ou très bon état dans seulement 46 % des sites évalués.



Alors que la situation est plus favorable sur le littoral méditerranéen (72 % des espèces en bon ou très bon état), la situation des sites de vallées alluviales et de plaines intérieures est toute autre : entre 25 % et 29 % de ces espèces seulement sont en bon ou très bon état.

De 2010 à 2020, 80 % des sites humides emblématiques ont connu une régression d'au moins un de leurs habitats humides. Les prairies humides, les pannes dunaires et les mangroves ont été particulièrement impactées. À noter que nous n'avons aucune information sur la disparition des petits milieux humides du territoire.

Évolution de l'étendue des milieux au sein des sites humides emblématiques entre 2010 et 2020



Source : Évaluation nationale des sites humides emblématiques 2010-2020 (France entière) | Traitement : SDES, 2020

ZOOM



Baisse des populations d'amphibiens en Normandie

Les amphibiens sont de précieux indicateurs de la qualité des milieux naturels, et plus particulièrement des milieux aquatiques. Au regard de leur biologie et de leur écologie, ils sont particulièrement sensibles aux changements climatiques, ainsi qu'à la disparition et à la fragmentation des habitats. Dix-sept espèces d'amphibiens natives de la région sont actuellement présentes en Normandie.

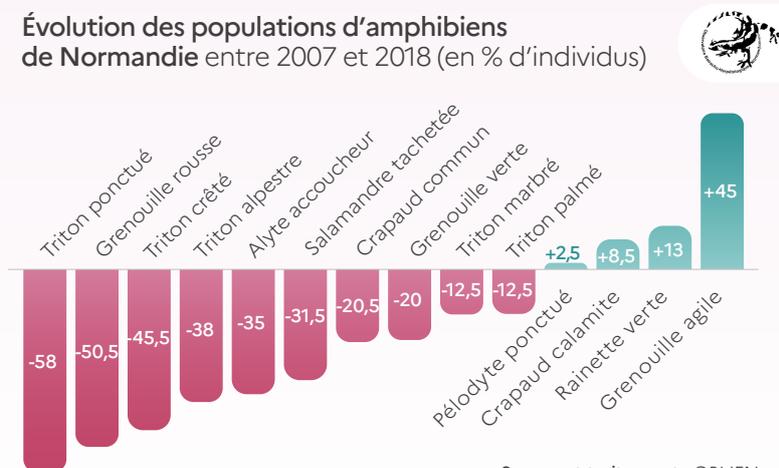
En une décennie, 21 % des populations d'amphibiens ont disparu de Normandie

L'Observatoire batracho-herpétologique normand (OBHEN) a été créé en 2005 dans un objectif d'étude et de conservation des espèces de reptiles et d'amphibiens de cette région. Depuis 2007, 84 aires composées de 945 sites aquatiques (mares, zones inondées, sources, etc.) sont suivies dans le cadre d'un programme scientifique national (POPAmphibiens),

afin de connaître la dynamique des populations d'amphibiens. L'échantillonnage comprend 53 aires non protégées et 31 aires protégées (réserves etc.), ce qui permet de comparer la dynamique des différentes populations et de mettre en évidence la portée du facteur « gestion des habitats » par rapport aux changements globaux. Dans la région, 21 % des populations ont disparu en dix ans et cette régression atteint 33 % dans les aires non protégées (elle est seulement de 1,5 % dans les aires protégées).

Cette tendance est très hétérogène suivant les espèces. Celles appelées espèces pionnières alluviales, appréciant les cours d'eau instables et les zones humides adjacentes (bras morts, hauts-fonds inaccessibles aux poissons, etc.), connaissent l'évolution la plus défavorable. L'artificialisation des fonds de vallée (industries, habitations, etc.) et la disparition des prairies du fait des changements de pratiques agricoles demeurent les principales causes de leur déclin.

Évolution des populations d'amphibiens de Normandie entre 2007 et 2018 (en % d'individus)



Source et traitement : OBHEN

Des milieux humides sous pressions

Les activités humaines sont très présentes dans les milieux humides. En 2020, 14 activités humaines en moyenne étaient recensées dans chaque site humide étudié (15 dans l'Hexagone, 7 en outre-mer). Les activités touristiques et de

loisirs, la chasse et la pêche ainsi que les activités agricoles sont les plus répandues.

Ces activités engendrent de multiples pressions, directes ou indirectes, sur ces milieux. La destruction par le

changement d'usage des terres, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions ou encore les espèces exotiques envahissantes jouent un rôle déterminant dans leur altération et leur disparition.

Les changements d'usage des sols

Les changements d'usage des sols du fait de l'intensification des pratiques agricoles par assèchement, drainage et mise en culture, et de l'artificialisation par l'urbanisation et les infrastructures, sont les principales causes de perte en surface des milieux humides. L'urbanisation a, par exemple, progressé de 39 % entre 1975 et 2005 au sein des sites labellisés Ramsar de l'Hexagone.

Au-delà de ces destructions, près de 6 000 hectares de surface

agricole ont été drainés chaque année en moyenne entre 2000 et 2010, affectant le fonctionnement hydrologique des milieux humides. En dix ans, le nombre d'éleveurs a baissé de 30 % et les surfaces en prairies, humides notamment, ont poursuivi leur déclin³.

En 2023, seuls 39 % des lacs français présentent une bonne ou très bonne qualité hydrologique et morphologique, en raison principalement d'obstacles à l'écoulement des eaux, de la suppression de la

végétation aquatique et de l'absence de ripisylve.



ZOOM



Expansion des zones urbaines et agricoles au sein des milieux humides du bassin Rhône-Méditerranée (RM)

Depuis 2013, le programme RhoMéo⁴ porté par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, développe des indicateurs destinés à suivre l'état des fonctions hydrologiques, biogéochimiques et biologiques des milieux humides du bassin. Parmi eux, deux indicateurs de pression permettent de calculer l'empreinte de l'urbanisation-artificialisation et des pratiques agricoles.

21,3 % des milieux humides⁵ sous pression des pratiques agricoles en 2020 (13,4 % du bassin RM)

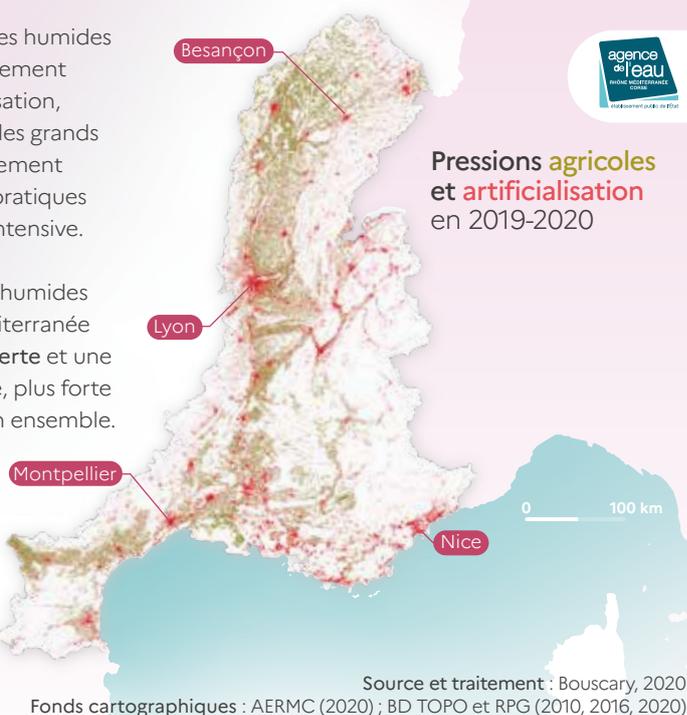
11,3 % des milieux humides⁵ sous pression de l'artificialisation en 2020 (8 % du bassin RM)

Les fonctions des zones humides peuvent être définitivement perdues sous l'urbanisation, l'imperméabilisation, les grands équipements, ou fortement altérées par d'autres pratiques comme l'agriculture intensive.

En dix ans, les milieux humides du bassin Rhône-Méditerranée (RM) ont connu une perte et une altération significative, plus forte que le bassin dans son ensemble.

+1,5 % depuis 2010 (+1 % dans le bassin RM)

+1,4 % depuis 2010 (+1 % dans le bassin RM)



³ Les surfaces de prairies ont diminué de 23% durant les 40 dernières années : agriculture.gouv.fr/telecharger/142661

⁴ Rhône-Méditerranée Outil : rhomeo-bao.fr

⁵ L'Espace Humide de Référence (EHR) est une approximation fonctionnelle et continue de l'enveloppe maximale des milieux qui ont pu être humides dans le passé. Ses caractéristiques physiques (géologie, formes du relief, pentes) le rendent propice à la rétention de l'eau (temporairement ou en permanence) en l'absence d'activité humaine.

Les pollutions

Les pollutions liées aux activités industrielles, à l'agriculture intensive et aux zones urbaines sont susceptibles de se retrouver dans les milieux humides.

Michel Bramard / Office français de la biodiversité



Agriculture intensive

Par exemple, la pollution des cours d'eau par les nitrates ne s'est pas améliorée entre 2000 et 2023.

Les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes⁶ représentent une menace croissante, susceptible de déséquilibrer les écosystèmes. Les milieux aquatiques sont particulièrement favorables à la dispersion rapide de ces espèces, ce qui accélère le phénomène. Elles peuvent affecter la biodiversité locale, le fonctionnement des milieux ou encore entraîner des répercussions socio-économiques et sur la santé humaine.

4 sites humides emblématiques sur 5 ont hébergé au moins une espèce exotique envahissante

Entre 2010 et 2020, 86 % des sites humides emblématiques ont hébergé au moins une espèce exotique envahissante. Les tourbières semblent avoir été

relativement épargnés (seuls 42 % des sites sont concernés), contrairement aux sites de plaines intérieures (100 %) et de vallées alluviales (96 %), particulièrement touchés.

Les changements climatiques

Enfin, les effets du changement climatique pourraient avoir d'importantes répercussions sur les écosystèmes à moyen et long terme, en renforçant certaines pressions existantes : migration et installation d'espèces exotiques envahissantes, modification du fonctionnement hydrologique, assèchement du milieu, hausse de la température de l'eau, etc.

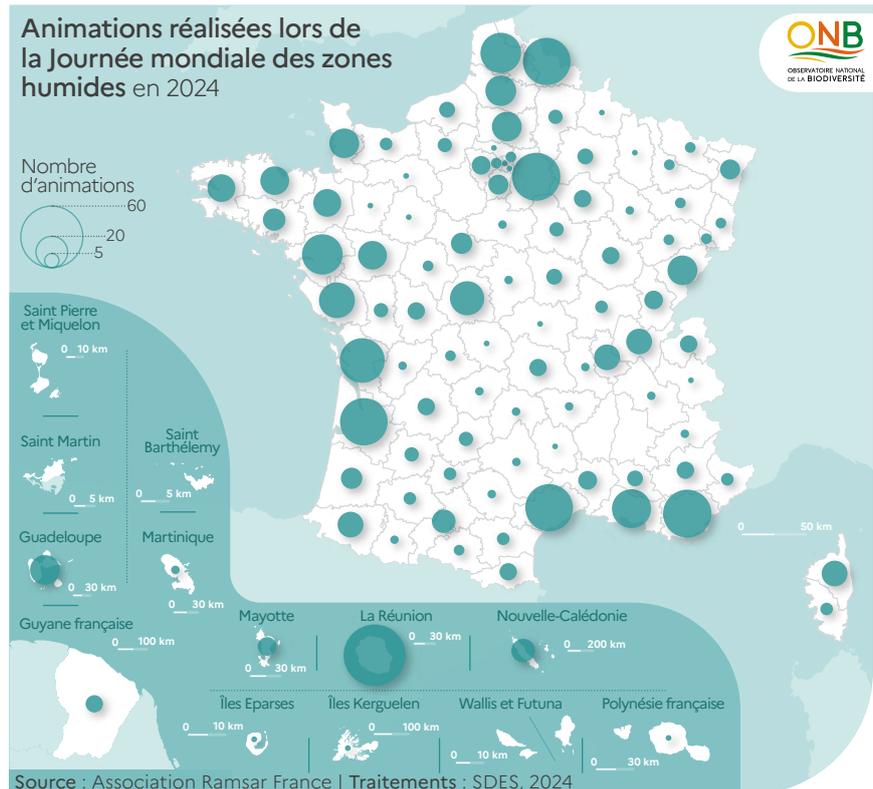
En 2020, 89 % des structures enquêtées des sites humides emblématiques déclaraient que les évolutions constatées entre 2010 et 2020 étaient liées, au moins pour partie, au changement climatique.

Un intérêt et une mobilisation croissants pour les milieux humides

Des milieux mieux connus et reconnus

Après des décennies de sensibilisation, le public reconnaît de plus en plus l'intérêt des milieux humides. De grands événements nationaux comme la Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille ou encore la Fête des mares, font prendre conscience de l'importance de ces milieux. En 2022, 1 137 animations « Milieux humides » ont eu lieu en France dans ces trois cadres.

Localement, des centres d'accueil sensibilisent un large public aux enjeux de préservation de ces milieux d'une grande richesse, ainsi qu'aux services qu'ils rendent à la société.



⁶ Ragondin, Rat du Pacifique, Jussie, Pin des Caraïbes, etc.



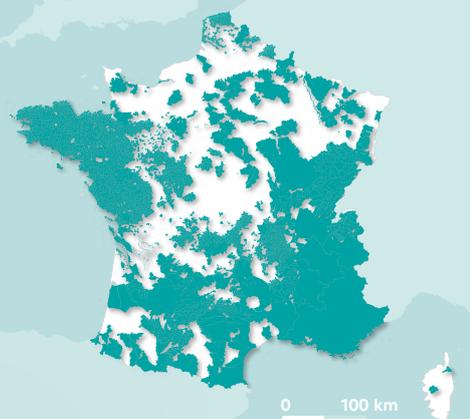
L'augmentation de la fréquentation de ces centres d'accueil traduit l'engouement des visiteurs pour les milieux humides.

Les médias montrent aussi un intérêt croissant pour ces milieux. Ils traitent en général ce sujet sous une entrée territoriale, patrimoniale et culturelle, plus qu'écologique (20 % seulement). En 2022, 341 émissions audiovisuelles et articles de presse (parmi un panel représentatif en France) ont cité les milieux humides (marais, tourbières, lagunes, mangroves, etc.).

Quasiment deux tiers de la France hexagonale fait l'objet d'un inventaire

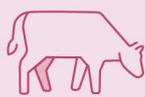
L'effort d'inventaire, essentiel pour gérer, protéger et restaurer, progresse et permet aujourd'hui de mieux localiser les milieux humides. En 2023, 63 % du territoire de l'Hexagone fait l'objet d'un inventaire de terrain de ces milieux.

Inventaires des zones humides en France hexagonale en 2023



Source : Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides, Forum des marais atlantiques

ZOOM



Des actions en faveur des prairies naturelles humides du Marais poitevin⁷

Les prairies humides naturelles constituent un habitat d'une très grande valeur patrimoniale (nombreuses espèces d'intérêt européen) et d'une grande importance pour le cycle de l'eau. Les prairies permanentes concentrent l'essentiel des enjeux, avec tout leur potentiel de biodiversité.

Elles ont largement régressé dans les décennies passées dans le Marais poitevin, suite à un développement important de la céréaliculture (maïs surtout) dans les années 1980. Cela avait déclenché un contentieux européen, et la perte du label de Parc naturel régional (PNR).

Suite à une réaction des pouvoirs publics, la surface en prairies permanentes a de nouveau augmenté de 13 % (+3 500 ha) entre 2004 et 2022, grâce à la mise en cohérence des divers outils réglementaires et de gestion (charte de PNR, Natura 2000, mesures agro-environnementales, stratégie foncière, aires protégées, etc.) complétée par un accompagnement des agriculteurs (reconversion de terres arables, accompagnement du PNR, actions de l'Établissement public du Marais poitevin).

Ces résultats sont encourageants, mais les pressions restent très fortes.



Francis Leroy / PNR Marais poitevin

Démarches de préservation et de restauration

Une demande sociétale croissante a conduit à de nombreuses actions en faveur des milieux humides. Elles sont menées tant par les acteurs du secteur public que privé.

En 1992, l'État français s'est doté d'une définition réglementaire des zones humides permettant d'encadrer les ouvrages, travaux et activités ayant potentiellement un impact sur ces dernières. Depuis, la mise en œuvre des politiques de préservation et de restauration des eaux douces et marines et de la biodiversité ont permis de ralentir

la perte et la dégradation des milieux humides, sans toutefois l'enrayer. L'État et ses établissements publics (Agences de l'eau, Office français de la biodiversité, Conservatoire du littoral), ainsi que les collectivités et leurs groupements sont mobilisés pour préserver et restaurer ces milieux. Cette mobilisation se traduit notamment par l'élaboration de documents-cadres tels que les Plans Nationaux « Milieux humides » (PNMH) successifs.

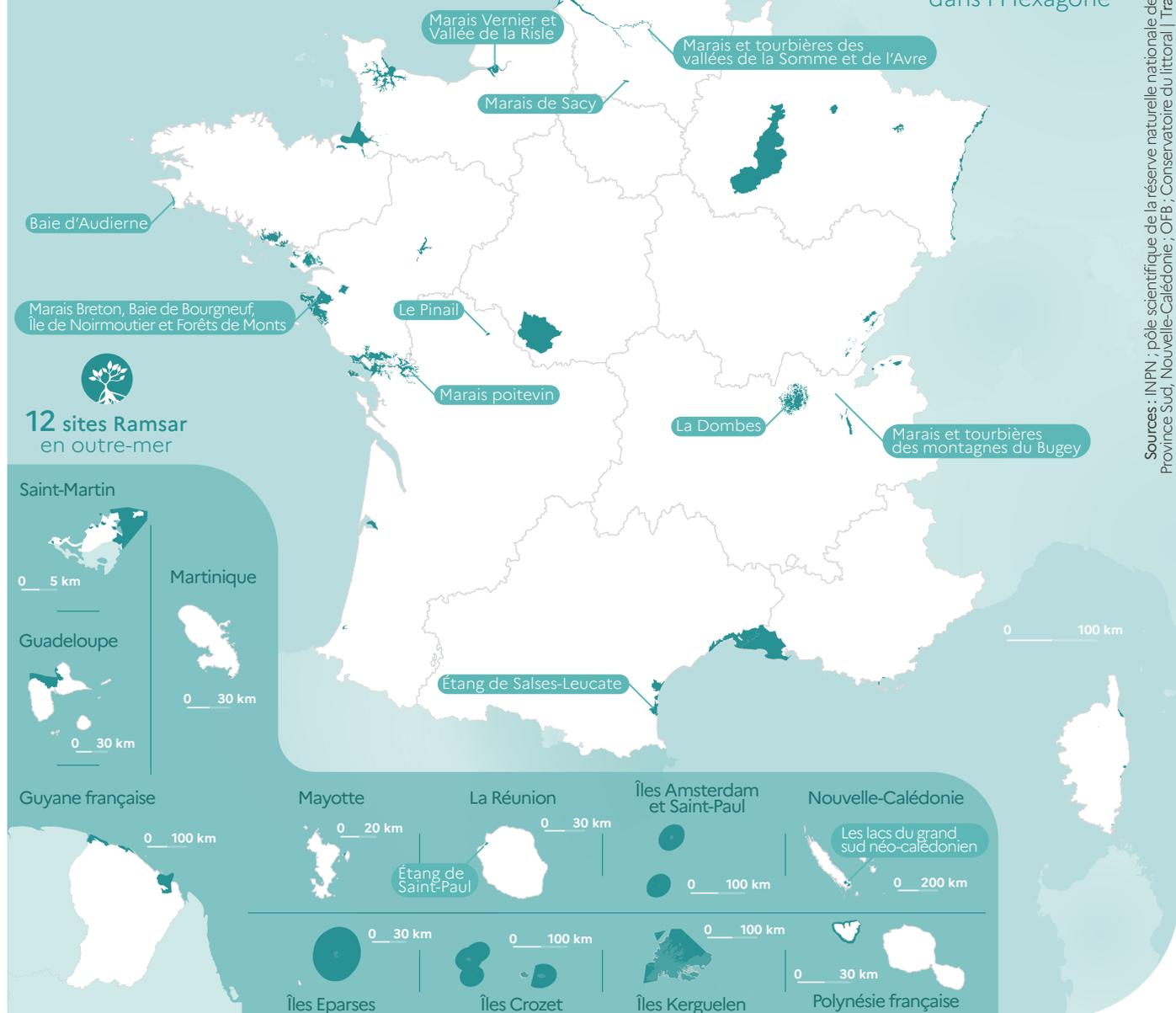
⁷ D'après l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin

Les zones humides d'importance internationale au titre de la Convention Ramsar en 2024



43 sites Ramsar dans l'Hexagone

Nom du site Site récent (moins de dix ans)



Sources : INPN ; pôle scientifique de la réserve naturelle nationale de Saint-Martin ; Province Sud, Nouvelle-Calédonie ; OFB ; Conservatoire du littoral | Traitement : OFB

La mobilisation d'outils juridiques⁸ est une des réponses à la destruction et l'altération des milieux humides.

Des dispositifs coexistent pour préserver les milieux humides

En droit, la préservation et la gestion durable des zones humides sont désormais d'intérêt général. Issus de différentes politiques publiques, plusieurs dispositifs réglementaires, contractuels et fonciers peuvent coexister sur un même territoire : sites Natura 2000,

parcs nationaux, réserves, sites du Conservatoire du littoral et des conservatoires d'espaces naturels, interdiction de construire en zones inondable, etc. Chacun de ces outils complémentaires s'adapte à un objectif ou à un contexte particulier.

Les associations de protection de la nature sont aussi fortement impliqués dans la conservation de ces milieux, par exemple comme gestionnaire de milieux humides protégés, porteur de plans nationaux d'actions pour des espèces emblématiques, contributeur aux inventaires naturalistes, animateur

d'action de sensibilisation, etc.

Enfin, au niveau international, chaque année des milieux humides sont labellisés au titre de la Convention de Ramsar. Cette reconnaissance témoigne de la richesse écologique du site et de la qualité de sa gestion. Elle constitue un engagement de l'État et surtout des acteurs du territoire labellisé, publics et privés.

En 2024, la France compte 55 sites Ramsar couvrant 3,9 millions d'hectares. Parmi eux, 46 font l'objet d'un plan de gestion validé.

⁸ Loi littoral de 1986, Convention internationale sur la diversité biologique de 1992, Directive européenne Habitats-Faune-Flore de 1992, Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030, Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2030, etc.



Des moyens financiers alloués

Fonds LIFE par types de milieux humides entre 1991 et 2020



Source : UE (données France entière)
 Traitement : Tour du Valat, SDES, 2023

L'engagement des pouvoirs publics pour la préservation des milieux humides se traduit par exemple par un **financement des Agences de l'eau pour la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau**.

En 15 ans, l'acquisition de milieux humides par l'État représente 60 000 terrains de football

En 2022, 39,4 millions d'euros ont été engagés dans l'Hexagone par les Agences de l'eau pour des opérations d'acquisition, de gestion ou de restauration de milieux humides - un quasi-doublement depuis 2007. De 2007 à 2022, plus de 41 000 hectares ont ainsi été acquis.

Cet engagement est renforcé par des **crédits européens** alloués à la conservation, la gestion et la restauration des espèces et des habitats des milieux humides pour atteindre les objectifs des directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore.



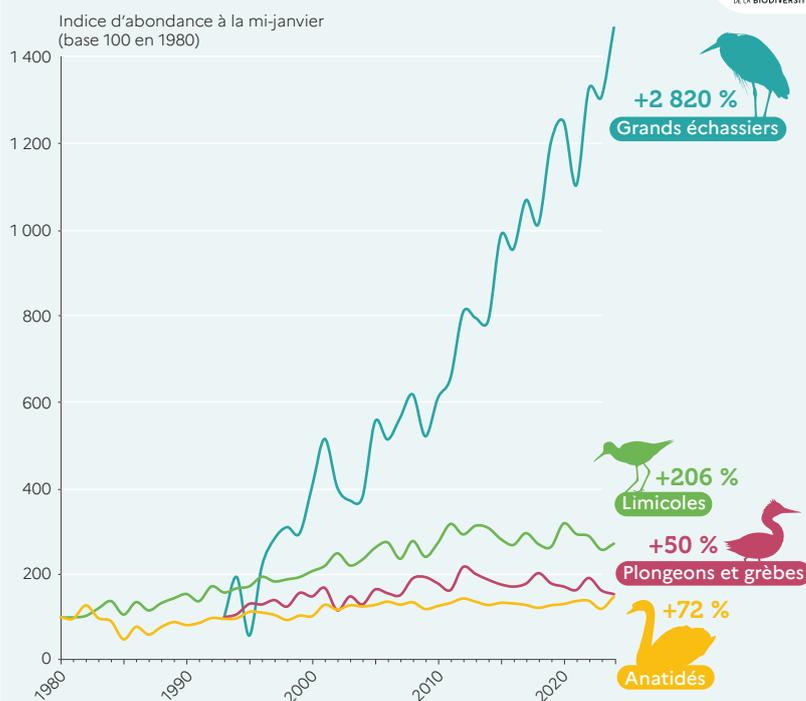
Les eaux douces, les tourbières et les cours d'eau sont les milieux ayant le plus bénéficié de cette aide communautaire.

Des espèces qui réagissent positivement

Ces mesures portent leurs fruits, comme le montrent certains suivis d'espèces. La dynamique à la hausse de nombreuses populations d'oiseaux d'eau hivernants (Cigognes, Grue cendrée, Ibis falcinelle, Héron cendré, Spatule blanche, etc.) illustre l'effet des mesures prises pour les milieux humides. Ces espèces qui déclinaient globalement jusqu'aux années 1970 ont vu leurs effectifs croître de façon significative ces quarante dernières années (+ 152 % entre 1980 et 2024).

Des mesures de protection adéquates des espèces et de leurs habitats humides, prises à partir des années 1970 à l'échelle française et européenne, y ont contribué, de même que la création de milieux humides artificiels (gravières, barrages-réservoirs, etc.) auxquels certaines espèces opportunistes se sont bien adaptées.

Évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants dans l'Hexagone entre 1980 et 2024



Source : LPO France, 2024 | Traitements : LPO France, 2024

ZOOM



Les mangroves, milieux humides des outre-mer

Les mangroves figurent parmi les milieux spécifiques des Outre-mer et sont présentes dans dix des douze territoires ultramarins. Elles couvrent à ce jour près de 88 000 ha. Ces écosystèmes sont de plus en plus menacés par diverses pressions d'origine anthropique ou naturelle (artificialisation des sols, changements climatiques globaux ou locaux, aléas climatiques majeurs, pollution, etc.).

Considérées à ce jour comme les milieux humides les mieux protégés de France (57 % font l'objet de mesures de conservation en 2020), leur dynamique reste contrastée d'un territoire à l'autre.

En Guadeloupe, selon une récente étude du Réseau d'Observation des Mangroves (ROM/UICN), la surface de mangroves a augmenté de 18 % entre 1950 et 2020, en partie suite à l'arrêt des activités de pâturage.

Sur le territoire de Wallis, les surfaces occupées par deux espèces natives de palétuviers (*Rhizophora samoensis* et *Bruguiera gymnorhiza*) ont, elles aussi, augmenté de 18 % entre 2004 et 2020. Un renforcement des mesures de protection par le droit coutumier en est la principale raison. Dans les îles de la Société (Polynésie française), la surface de mangroves a également augmenté depuis 1955, mais cette progression concerne l'espèce exotique *Rhizophora stylosa*, introduite dans les années 1930 et potentiellement envahissante.

À l'inverse, une dynamique toute autre est observée sur les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin où les mangroves ont régressé de façon significative : respectivement - 65 % et - 40 % en 70 ans, principalement en raison de l'artificialisation du littoral.

Évolution des surfaces de mangroves au centre de la Guadeloupe depuis 70 ans

Mangroves entre 1950 et 2020

- Maintien
- Apparition
- Disparition

■ Forêts marécageuses

0 1 km



Guadeloupe

Canal Perrin

Marais Lambis

Marais Choisy

La Manche à Eau

Aéroport de Pointe-à-Pitre

Pointe-à-Pitre

Baie-Mahault



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA BIODIVERSITÉ

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est un réseau de contributeurs coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB).

À partir de données disponibles, l'ONB **conçoit et diffuse des indicateurs** apportant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France. Issues d'une **démarche scientifique rigoureuse, transparente et validée par un comité éditorial** rassemblant sphère de l'État, monde de la recherche, associations et professionnels de la biodiversité, les publications de l'ONB sont mises à disposition des citoyens, des journalistes, des élus, des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels.

L'Observatoire est structuré en différents **groupes de travail** et un **comité éditorial**, copiloté par l'OFB et le **Service des données et études statistiques** (SDES) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'ensemble des **productions de l'ONB** (publications, indicateurs...) est disponible sur le portail naturefrance.fr.

Rédaction Christian Perennou (Tour du Valat), Alexis Cerisier-Auger (SDES)

Contribution Aurélien Ruaud (PNR Marais Poitevin)

Groupe de travail thématique « Milieux humides » de l'ONB

Honorine Baldenweck-Ruffenach (PatriNat), Denis Berlemont, Bastien Coïc (Ramsar France), Cyrielle Briand (ANEB), Pierre Caessteker (OFB), Alexis Cerisier-Auger (SDES), François Chambaud (AE Rhône Méditerranée Corse), Audrey Duriez (Forum des Marais Atlantiques), Ghislaine Ferrère (DEB), Maxime Fouillet (OIEau), Christian Perennou (Tour du Valat), Sébastien Rapinel (Université Rennes-2)

Relecture Béatrice Coroenne - Olivier Debuf - Mathilde Delaunay - Clotilde Marcel - Pishum Migraine - Paul Miguet (OFB), Anthony Coulmin (SDES), Maxime Paquin (FNE)

Conception graphique Olivier Debuf - Matthieu Denis (OFB)

Édition Février 2025

Impression Cloître Imprimeurs

naturefrance.fr
ofb.gouv.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

En résumé

En France, comme dans le reste du monde, les milieux humides figurent parmi les écosystèmes les plus menacés. Ils ont longtemps souffert d'une mauvaise réputation : espaces insalubres, difficiles d'accès, jugés à tort sans intérêt.

Malgré des politiques développées depuis les années 1990 en leur faveur au niveau international, communautaire, aux niveaux national et territorial, ces milieux continuent de disparaître au profit de l'urbanisation, des infrastructures de transports et des retenues d'eau. Leur dégradation en cours dont les causes sont multiples (l'agriculture intensive, développement d'espèces exotiques envahissantes, etc.) est susceptible d'impacter les services que rendent les zones humides à la société.

Certaines mesures en faveur de la biodiversité des milieux humides ont porté leurs fruits. Ainsi, diverses espèces d'oiseaux d'eau voient leurs populations réaugmenter. La connaissance de ces milieux, essentielle à leur préservation, s'accroît de jour en jour, tout comme l'intérêt du public à leur égard. Il est toutefois impératif de poursuivre les efforts en faveur de la préservation et de la restauration des milieux humides, qui restent très menacés. Une telle ambition nécessite de les intégrer dans les différentes politiques territoriales pour faire valoir la pluralité de leurs fonctions. Ces dernières en font des solutions fondées sur la nature de premier ordre, qui bénéficient à tous, à l'orée d'une ère de grandes crises de l'eau, de la biodiversité et du climat.

